

**PORTANT TARIFICATION
D' ACTIONS CULTURE, LOISIRS ET SPORT ORGANISEES PAR LE CLASS-DVU**

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le Code de l'éducation,

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, adoptés par délibération du 7 octobre 2016 ;

Vu la délibération n°2018-12-07-16 du Conseil d'Administration de l'Université Clermont Auvergne du 07 décembre 2018 donnant délégation au président, pour déterminer les tarifs, loyers et redevances, à l'exception des tarifs de diplômes universitaires et des droits Culture et Sport ;

ARRETE

La tarification d'actions culture, loisirs et sport organisées durant l'année civile 2018 par le CLASS, service de la Direction de la Vie Universitaire, comme suit :

Pour rappel, les bénéficiaires de l'action culture, loisirs et sport UCA sont :

- les agents de l'Université Clermont Auvergne en activité, fonctionnaires titulaires et stagiaires, contractuels à durée indéterminée (CDI), contractuels à durée déterminée ayant à leur actif une période de contrat cumulés de 6 mois et une quotité de travail supérieure ou égale à 50%,
- leurs enfants à charge de moins de 18 ans,
- leurs conjoints.

Visites, Sorties

1. Sortie ski pour enfant le 10 février 2018

Enfant de 6 à 13 ans (sans équipement) : 30,00 € par personne

Enfant de 6 à 13 ans (avec location skis et chaussures) : 35,00 € par personne

2. Sortie au salon du livre de Paris le 16 mars 2018

Bénéficiaire CLASS (tous âges) : 30,00 € par personne

Public BibliAuvergne (hors bénéficiaires CLASS) : 30,00 € par personne

Extérieur non bénéficiaire du CLASS : 60,00 € par personne

3. Journée cerf-volant le 11 avril 2018

Bénéficiaire CLASS : 10,00 € par personne

Extérieur non bénéficiaire du CLASS : 20,00 € par personne

4. Initiation au char à voile le 11 juillet 2018

Bénéficiaire CLASS : 12,00 € par personne

5. Séjour en Bretagne du 28 septembre au 1^{er} octobre 2018

Bénéficiaire CLASS (12 ans et plus) : 210,00 € par personne
Bénéficiaire CLASS (moins de 12 ans) : 150,00 € par personne
Extérieur : 420,00 € par personne
Supplément chambre seule : 45,00 € par personne

6. Soirée Escape game les 16 et 18 octobre 2018

Bénéficiaire CLASS : 10,00 € par personne
Extérieur : 25,00 € par personne

7. Sortie enfant à la ferme de la Moulerette le 24 octobre 2018

Bénéficiaire CLASS : 10,00 € par personne

8. Soirée Kart électrique le 28 novembre 2018

Bénéficiaire CLASS : 25,00 € par personne

Spectacles « découverte »

Europavox 2018

PASS Jour (vendredi 29 juin, samedi 31 juin ou dimanche 1^{er} juillet) : 17,00 € par plac

Orchestre d'Auvergne

Concert *Vent d'est* (05/10/2018) : 14,00 € par place
Spectacle *A vos marques* adulte (04/11/2018) : 5,00 € par place
Spectacle *A vos marques* enfant moins de 12 ans (04/11/2018) : gratuit

Comédie de Clermont

Slava's snow show adulte (01/12/2018) : 9,00 € par place
Slava's snow show enfant de moins de 27 ans (01/12/2018) : 6,00 € par place

Atelier

Atelier chant : 20,00 € par personne (10 séances)
Atelier Origami : 3,00 € par personne (1 séance)
Atelier Sushi : 10,00 € par personne (1 séance)
Atelier Calligraphie japonaise : 3,00 € par personne (1 séance)
Atelier Furoshiki : 3,00 € par personne (1 séance)
Atelier Bento : 10,00 € par personne (1 séance)
Atelier Découverte du carnet de voyage : 2,00 € par personne (1 séance)
Atelier Création d'un carnet de voyage : 10,00 € par personne (2 séances)

Sport

Initiation au self défense : 20,00 € par personne (10 séances)

Activités physiques (bénéficiaire CLASS) : 15,00 € par personne (10 cours)

Activités physiques (extérieur) : 30,00 € par personne (10 cours)

Fait à Clermont-Ferrand, le 10/01/2019

Le Président de l'Université Clermont Auvergne



Mathias BERNARD



- Transmis au contrôle de légalité le 11 JAN. 2019

- Publié le 11 JAN. 2019

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.